

RAPPORT N° 05/3-01
au conseil Municipal

OBJET


DECISION MODIFICATIVE N° 2 / 2005

La présente Décision Modificative enregistre en section de Fonctionnement un complément de 108 833 euros sur le poste subventions, celles-ci sont ventilées au profit des secteurs : Spcrtis pour 82 333 euros, Culture pour 22 000 euros ainsi que Scolaire pour 4 550 euros. Des compléments de crédits sont proposés par ailleurs pour le Chapitre 011 sur les dépenses de frais d'actes et de contentieux pour près de 150 000 euros.

L'ensemble de ces postes sont financés au moyen de compléments de recettes sur le Chapitre 70 et l'Article relatif aux redevances d'assainissement.

Les opérations budgétaires sont détaillées dans les tableaux joints en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 05/3-01
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 28 Avril 2005

OBJET

DECISION MODIFICATIVE N° 2 / 2005

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/3-01 du député-Maire ;

Sur le rapport de Monsieur Jean-Jacques MOREL, 1^{er} Adjoint au Député-Maire, présenté au nom des Commissions Sports / Ecole et Restauration Municipale / Finances et Administration Générale ;

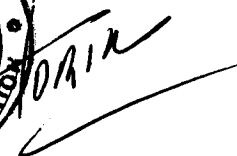
Sur l'avis favorable des dites Commissions ;


APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE
(6 votes contre - dont 3 par procuration)

Adopte la Décision Modificative n° 2 au Budget principal 2005 qui s'élève à :

- 258 000 euros en dépenses et en recettes pour la section de Fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 5 MAI 2005

DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA



DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET 2005

BUDGET VILLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	ARTICLES	FONCTIONS	LIBELLES	POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2005 + DM	DEPENSES	RECETTES
011	6227	020	Frais d'actes et de contentieux	66 594,00	149 117,00	
011	6281	023	Club des Villes Cyclables	1 710,00	170,00	
011	6281	023	Association des Maires Départementalistes de la Réunion	23 853,00	2 651,60	
011	6281	023	Cotisations diverses	7 641,65	-2 821,60	
65	6574		Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé	12 599 877,50	108 883,00	
70	70681	816	Redevances d'assainissement			258 000,00
			TOTAL		258 000,00	258 000,00

DM2- BUDGET 2005

Article	Fonction	Libellé	Pour mémoire BP 2005 + DM1	Propositions nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal
6574	324	ASSOCIATION RELIGIEUSE ET CULTURELLE DU TEMPLE HINDOU DU CHAUDRON	- €	22 000 €	
		Total AFFAIRES CULTURELLES		22 000 €	
	40	ANCIENS DE LA PATRIOTE	- €	460 €	
	40	ASSOCIATION BADMINTON CLUB DIONYSIEN	- €	1 000 €	
	40	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON	- €	3 588 €	
	40	ASSOCIATION DES ARTS MARTIAUX UNIFIES	- €	2 500 €	
	40	ASSOCIATION FOOTBALL CLUB DU BRULE	- €	5 097 €	
	40	ASSOCIATION HANDISPORT CLUB SAINT-DENIS	- €	2 852 €	
	40	ASSOCIATION JEUNES LES CAMELIAS	- €	2 944 €	
	40	ASSOCIATION LASOURS	9 722 €	248 €	
	40	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION L'ANIMATION SPORTIVE EDUCATIVE CULTURELLE ARTISTIQUE ET DES LOISIRS	- €	2 976 €	
	40	ASSOCIATION SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE	6 965 €	3 100 €	
	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	1 729 €	5 900 €	
	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-FRANCOIS	- €	7 500 €	
	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	- €	1 840 €	
	40	AZOTY ZONE TRIAL CLUB	- €	1 702 €	
	40	BOULISTE CLUB LABOURDONNAIS	- €	874 €	
	40	BOULISTE CLUB LES FLAMBOYANTS	- €	460 €	
	40	CLUB BOULISTE DE LA SOURCE	- €	644 €	
	40	CLUB BOULISTE DU BOIS DE NEFLES	1 840 €	1 840 €	
	40	CLUB FOOTBALL DIONYSIEN	6 085 €	2 500 €	
	40	CLUB LES GONFLES DE LA PETITE REINE	- €	552 €	
	40	CLUB MODELISME DEPARTEMENT REUNION	- €	1 000 €	
	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS ATHLETISME	- €	2 392 €	
	40	FOOTBALL FEMININ CHAUDRON	- €	2 030 €	
	40	HAND-BALL CLUB CHATEAU MORANGE	- €	7 622 €	
	40	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES	- €	7 500 €	
	40	JUDO CLUB MUNICIPAL SAINT DENIS	- €	4 600 €	
	40	MOTO CLUB TRACER	763 €	3 372 €	
	40	RANDO CLUB MONTAGNE	- €	506 €	
	40	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION	- €	4 600 €	
	40	TAI DO CLUB DIONYSIEN	1 932 €	1 260 €	
	40	UNION PUGILISTIQUE SAINT-DENIS	9 950 €	2 554 €	
		Total SPORTS		82 333 €	
	255	OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DE LA REUNION	- €	4 550 €	
		Total VIE SCOLAIRE		4 550 €	
		Total général :		108 883 €	